

Compte-rendu de réunion

Service HABITAT EMPLOI VIE DES QUARTIERS

Le **18 mai 2009**

Conseil de quartier MO

Rédacteur : **Jacques SCHALLER**

Réunion du : **15/05/09**

Tel : 03 81 99 23 59

Fax : 03 81 99 22 64

jschaller@montbeliard.com

mairie.hexagones@montbeliard.com

Date(s) et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s) :

**3/07/09 19 H 30 Victor Hugo
date modifiée**

Objet : conseil de quartier Montbéliard Ouest

Étaient présents

(31 conseillers)

Diffusion

Les présents

Excusés

M.Villars, M.Layafi, Mme Sommer, Mme Rose,
Mme Panisset

Mme Lehingue accueille et remercie les participants, fait excuser 5 conseillers et rappelle l'ordre du jour qui débute par l'examen du compte rendu de la séance plénière du 13 février dernier.

1.Compte rendu du Conseil de Quartier du 13/02/09

Deux commentaires suivent la présentation de Mme Lehingue ; si la rédaction n'est pas contestée, M.Ferrand constate sa qualité mais regrette le défaut d'informations sur les décisions du Conseil Municipal et M.Ezzahar allègue pour sa part ne pas avoir été destinataire du compte rendu ce qui le fait s'abstenir au vote qui adopte le compte rendu à l'unanimité moins une voix. M.Sekri s'étonne du défaut de réception du courrier en rappelant les modalités pratiques des envois en nombre par planches d'étiquettes.

2.Règlement intérieur

Mme Lehingue précise que le texte a été travaillé par le bureau et donne lecture des articles en indiquant que M.Tirelli est désigné membre référent au niveau de la communication(Art.5).

M.Gallat intervient afin de faire modifier la deuxième phrase de l'article 4 en proposant que toute modification de la composition d'une commission décidée par le Conseil de Quartier soit aussi présentée aux membres de la commission concernée. Quant à l'article 9, il est demandé la

Conseil de quartier MO

suppression du « mauvais comportement » que M.Laurraine qualifie de difficile dans son appréhension. La modification est adoptée à l'unanimité.

M.Ferrand revient sur l'article 4 en s'interrogeant sur la participation de conseillers à plusieurs commissions en souhaitant la précision de la procédure de nomination attribuée à l'intéressé ou à la commission elle-même. De plus, il évoque la nécessité de créer des liens entre les trois Conseils de Quartiers dont l'organisation serait à préciser soit au Conseiller référent soit à l'élu référent.

Mme Lehingue évoquant la réunion des trois bureaux du 25 avril dernier consacré aux moyens et outils de la communication souligne la volonté de ceux-ci d'être en connexion par la mise en œuvre d'une procédure en phase d'étude. Les conseils de Quartiers seront informés des modalités pratiques. Le Conseiller référent, M.Tirelli est chargé de la réception des informations puis de leur ventilation aux destinataires concernés.

Au nom de l'association Relais Malakoff qu'il représente, M.Rossetto évoquant les points communs dans chaque Conseil de Quartier souhaiterait, afin de créer une osmose en évitant « les chapelles », qu'il y ait une super commission travaillant sur des thèmes communs qui seraient évoqués au cours des réunions plénières des Conseils de Quartiers. L'utilité y gagnerait.

M.Bêche intervient sur la réunion des trois bureaux du 25 avril dernier en demandant si les règlements intérieurs ont fait l'objet d'un examen en soulignant la qualité (« solide ») du préambule du règlement adopté par le Conseil de Quartier Montbéliard Est. M.Bêche propose que le préambule soit intégré dans les règlements des trois Conseils de Quartiers.

A cet égard, M.Sekri donne lecture du préambule qui est accepté par le Conseil. M. Sekri demandera l'autorisation au bureau de Montbéliard Est la possibilité d'intégrer ce préambule à ce règlement.

Reprenant la parole, M.Ferrand souhaite que le magazine municipal publie un projet soumis à la population pour avis compte tenu que les Conseillers ne peuvent pas s'en faire les porte paroles en porte-à-porte. En réponse Mme Lehingue rappelle qu'il y a dans le magazine une page consacrée aux informations relatives aux Conseils de Quartiers et que rien ne s'oppose à ce qu'un projet y soit présenté mais cette disposition n'a pas à trouver place dans le règlement intérieur.

M.Rossetto plaide pour un règlement commun aux trois Conseils de Quartiers avec un « chapeau » commun et des « conditions particulières » ; M.Besohé souligne que le fonds est commun comme dans sa forme. M.Sekri rappelle l'article 11 de la Charte de fonctionnement qui précise que « le bureau détermine librement son fonctionnement dans un règlement intérieur ».

En ce qui concerne les moyens financiers M.Adam s'enquiert des dotations budgétaires affectées aux Conseils de Quartiers. M.Sekri rappelle que chaque Conseil dispose des mêmes moyens, soit 1 € par habitant ou 9000 € et 3000 € par Conseil pour le Fonds de Participation des Habitants (FPH). Le vote du règlement intérieur amendé recueille l'unanimité.

Avant de laisser la parole aux référents des commissions Mme Lehingue décrit la fusion des commissions 1 et 2 eu égard à la proximité des thématiques en rappelant que les travaux ont été importants.

Commissions 1 et 2

Mme Charriau et M.Schindler évoquent les hypothèses et les réflexions concernant la réalisation d'une fête de quartier à l'automne qui privilégierait la musique.

Commission 3

Conseil de quartier MO

Au nom de la commission M.Tirelli, Mlle Trapic décrivent les conditions de circulation (bouchons), la vitesse excessive dans le Faubourg de Besançon, la création d'un rond point ou carrefour giratoire en lieu et place des feux de circulation au croisement rue du Mont Bart / rue Charles Lalance. Des inquiétudes sont évoquées concernant la réalisation d'un centre équestre en souhaitant des précisions dans un secteur où la circulation et la vitesse sont dénoncées en raison de la dangerosité.

M.Besonhé évoque le projet d'aménagement de la rue du Mont Bart en indiquant qu'il est possible de prendre l'attache de M.Pahin sur ce dossier.

M.Dilmi s'enquiert de la possibilité de faire des propositions qui concernent d'autres quartiers que le quartier Montbéliard Ouest. M.Sekri rappelle que M.Schaller reçoit les textes et se charge de les transmettre à qui de droit.

Mme Szymanski souhaite connaître le devenir des maisonnettes de bois sises rue du Mont Bart prolongée signalant le défaut d'entretien des espaces verts, la présence de quelques chats en demandant que soient démolies les maisons vides.

M.Sekri précise que l'entretien des abords a été effectué en avril dernier, que le nettoyage sera de nouveau effectué prochainement et que les démolitions prévues n'interviendront qu'après le départ des locataires.

M.Gallat évoque la dégradation naturelle du chemin en sous bois dit « chemin des amoureux » dont il faudrait envisager la réfection.

Mme Jartoux rappelle le fonctionnement de la commission où il ne doit y avoir que le porte-parole qui doit transmettre l'information.

Commission 4

M.Muneret précise qu'il n'y pas eu pour l'heure de sujet précis débattu mais qu'il faudrait solliciter les habitants afin de lister des problématiques en évoquant la signalétique lumineuse, la vitesse excessive (route de Béthoncourt), le dispositif de transport à la demande des personnes âgées (Buxi), les difficultés de réception de la TNT au Faubourg de Besançon, la nuisance de la réverbération solaire sur les vitrages des serres Gaillard, le nourrissage intentionnel des pigeons route D'allondans, l'absence de bancs en centre ville, l'installation des terrasses des débits de boissons et des restaurants et les déjections canines. Concernant le tunnel sous voies avenue des Alliés il est demandé que la commission participe aux travaux de réflexion.

A toutes ces interrogations, M.Sekri propose que la commission interroge la direction de la CTPM sur le fonctionnement du dispositif Buxi et rencontre l' élu en charge de l'aménagement urbain afin de connaître les projets relatifs au site des serres Gaillard qui seraient en vente et demande de désigner un représentant pour participer aux travaux du groupe de travail sur le tunnel..

M.Besonhé suggère que la commission se concentre sur deux ou trois sujets afin d'éviter la dispersion.

Commission 5

Mme Jartoux présente les travaux des deux réunions de la commission consacrées aux personnes handicapées et aux personnes âgées pour lesquelles , suite à la sollicitation de Mme Lehingue, Mme Ravey a présenté des missions du CCAS comme le Réseau de solidarité dont le nombre de bénévoles s'essouffle. Mme Jartoux rencontrera Mme Grau du CCAS le 27 mai.

M.Ferrand souhaiterait que des représentants de la Ville puissent venir expliquer des projets.

Conseil de quartier MO

Mme Lehingue indique que les rencontres avec des élus sont prévues dans le cadre des prochaines commissions.

En ce qui le concerne, M.Besonhé s'est rendu à une invitation d'une commission du quartier Montbéliard Est afin de parler du développement durable.

Mme Ravey intervient afin d'apporter des précisions sur le fonctionnement du Réseau de solidarité, la formation des bénévoles, l'habilitation des participants en soulignant la qualité du dispositif.

Mme Jartoux se félicite de la facilité de la demande de rencontre des élus.

M.Sekri rappelle le phasage de mise en place des Conseils de Quartiers, et réitère les demandes à faire aux élus pour des précisions sur différents sujets et évoque la distribution du programme municipal de 2009 qui permet qu'il soit prolongé par des éclaircissements à solliciter auprès des élus. En ce qui concerne l'animation M.Sekri évoque la lettre reçue de la compagnie Gagakoé qui propose un partenariat à la commission ; M.Sekri suggère qu'un contact soit pris afin de concrétiser la proposition.

Questions diverses

Mme Lehingue rappelle la fête des voisins du 26 mai prochain qui traduit une amorce de convivialité en indiquant les sites : espace Lamartine, Mont Chevis, 11 rue de Greensboro à l'initiative de la CNL et le 27 rue Renaud de Bourgogne. Mme Lehingue invite les Conseillers de Quartiers à être les acteurs de cette manifestation pour laquelle la logistique est à solliciter auprès de M.Schaller.

Mme Charriau relate sa rencontre avec Habitat 25 concernant la place du 1^{er} Régiment de Chasseurs d'Afrique sur laquelle aurait été évoquée l'éventualité d'un concert d'un chanteur mais dont la faisabilité reste très hypothétique.

Mme Lehingue souhaiterait que des Conseillers participent au fleurissement des maisons et balcons fleuris soit par la décoration florale soit par une participation comme jury. Une réunion de préparation se déroulera à l'Hôtel de Ville le 20 mai à 18h30 : Mme Vialle se propose d'y aller.

Pour la participation aux élections européennes, 2 conseillers se sont proposés comme assesseurs.

M.Ezzahar s'enquiert de la suite réservée à l'aménagement du site de la tour du 2 rue de Greensboro qui vient d'être démolie.

M.Sekri répond qu'en tant qu'administrateur d'Habitat 25, M.Ezzahar devrait en être bien informé quoiqu'en réponse à son questionnement à Habitat 25, le bailleur l'aurait renvoyé sur la Ville de Montbéliard pour toute précision.

Aussi M.Sekri évoque-t-il la réflexion qui a débuté dans laquelle seront associés les locataires et le Conseil de Quartier (commission urbanisme).

Mme Lehingue conclut en rappelant la date de la prochaine séance plénière le **vendredi 3/07 à 19h30** et remercie les Conseillers pour leur travail.